

## Votre séjour en France

### Les démarches avant votre départ

- Convention d'accueil et visa

Si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union Européenne, vous devez obtenir un visa. L'IHEAL et Paris 3 vous accompagnent dans vos démarches pour l'obtention d'une convention d'accueil, indispensable à la demande de votre visa.

#### Procédure

- Une **convention d'accueil** qui porte le cachet de la préfecture vous sera envoyée par le bureau des personnels enseignants de Paris 3.
- Vous devez signer cette convention d'accueil puis faire votre **demande de visa** au consulat français de votre pays de résidence. Le consulat y apposera son sceau et vous remettra votre convention d'accueil.
- A votre arrivée en France, vous vous rendrez à la préfecture de votre lieu de résidence en France pour y déposer une demande de **carte de séjour** portant la **mention « scientifique »**. Vous présenterez votre convention d'accueil portant le sceau du consulat puis votre carte de séjour vous sera remise.

#### Contact à l'IHEAL :

Camille Forite  
Chargée des Relations Internationales et Partenariats  
Institut des Hautes études de l'Amérique latine  
28 rue Saint-Guillaume - 75007 Paris  
+33(0)1.44.39.86.99  
[iheal-chaieres@univ-paris3.fr](mailto:iheal-chaieres@univ-paris3.fr)

#### Contact à l'université Paris 3 :

Sabrina KADARI-MANIVANNANE  
Gestionnaire RH – Bureau du personnel enseignant  
Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3  
17 rue de la Sorbonne – 75230 Paris Cedex 05  
+33 (0)1 40 46 28 96  
[Personnel.enseignant@univ-paris3.fr](mailto:Personnel.enseignant@univ-paris3.fr)

- Recherche de logement

En tant qu'enseignant-chercheurs étrangers en France, vous pouvez solliciter les organismes suivants pour obtenir un logement:

- [La Cité Internationale Universitaire](#)
- [La maison Suger](#)
- [La villa Louis Pasteur](#)

### A votre arrivée en France

- Ouverture d'un compte bancaire

Vous devez impérativement ouvrir un compte bancaire ou postal en France pour le versement de votre salaire. Vous remettrez votre RIB lors de votre entretien au bureau des personnels enseignants de Paris 3.

- Prendre rendez-vous avec Sabrina Kadari-Manivannane au bureau des personnels enseignants de l'université Paris 3 :

Lors de cet entretien vous réglerez toutes les questions relatives à votre carte de séjour, votre sécurité sociale et le versement de votre salaire.

Lors de cet entretien vous devrez présenter :

- Le **passport** ;
- La **fiche de renseignements** fournie complétée ;
- La **demande de prise en charge des frais de transports Ile-de-France** fournie complétée, accompagnée du justificatif d'achat ;
- Une **photo d'identité** pour l'établissement d'une éventuelle carte professionnelle (facultatif) ;
- Un **relevé d'identité bancaire (RIB)** original à votre nom émis par un établissement bancaire français ou étranger, faisant apparaître : le numéro d'immatriculation de votre banque et l'identifiant international de votre compte bancaire international ;
- Une **attestation de domicile fiscal** établie par les services dont vous relevez dans votre pays, traduite par un traducteur assermenté ou par les autorités officielles du pays d'origine. Si vous n'êtes pas en mesure de remettre cette attestation, une retenue d'environ 8% du montant brut de votre rémunération sera faite automatiquement sur votre salaire au titre de l'imposition sur le revenu en France ;
- La **convention d'accueil visée** obligatoirement par le consulat (original) ;
- Une **photocopie des pages de votre passeport** relatives à sa validité, votre identité et le visa scientifique ;

#### Contact

Sabrina KADARI-MANIVANNANE  
Gestionnaire RH – Bureau du personnel enseignant  
Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3  
17 rue de la Sorbonne – 75230 Paris Cedex 05  
+33 (0)1 40 46 28 96  
[Personnel.enseignant@univ-paris3.fr](mailto:Personnel.enseignant@univ-paris3.fr)

- Sécurité sociale

Nous vous recommandons de vous assurer auprès des organismes dont vous dépendez dans votre pays que votre couverture sociale sera garantie pendant toute la durée de votre séjour en France.

## Etre professeur invité à l'IHEAL

- Votre référent scientifique

Pour répondre à vos questions pédagogiques un **réfèrent scientifique** de votre champ disciplinaire, enseignant-chercheur à l'IHEAL, vous sera attribué. Il sera également là pour favoriser votre intégration au sein de notre Institut et vous faciliter l'accès à un poste de travail.

- Participation aux activités scientifiques du laboratoire CREDA

Séminaire Central du CREDA

Vous serez invités à participer à l'ensemble des activités de recherche du laboratoire. Vous pourrez, par exemple, présenter vos travaux de recherche lors du séminaire central du CREDA qui a lieu une fois par mois et participer à des tables-rondes autour de vos thématiques de recherche et d'enseignement.

- Publier dans les Cahiers des Amériques latine

Vous pourrez proposer pour publication un article dans la revue de sciences humaines et sociales les Cahiers des Amériques latines.

Contact : Olivier Compagnon – [olivier.compagnon@univ-paris3.fr](mailto:olivier.compagnon@univ-paris3.fr)

- La bibliothèque Pierre-Monbeig

L’IHEAL dispose de la plus grande bibliothèque en France sur l’Amérique latine.

Carte de bibliothèque

En tant que professeurs invités, nous vous fournirons une carte de bibliothèque et vous pourrez librement emprunter les ouvrages et revues de votre choix.

Horaires de la bibliothèque

Lundi : 12h00-18h00

Mardi au vendredi : 09h30-18h00

## Informations pratiques

- Transports à Paris

[Aéroports](#)

[Métro – RER – Bus](#)

[Vélos en libre service](#)

[Trains](#)

- Tourisme à Paris

[Office du Tourisme](#)

- Liens utiles

[Fondation Kastler](#)